



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 6 juin 2016 à 20 h 30**

L'an deux mille seize, le six du mois de juin à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de monsieur Raymond VALL, maire, suite à sa convocation du 31 mai 2016.

PRESENTS : 21

Monsieur Raymond VALL, maire – Monsieur Bruno MATTEL, 2^{ème} adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 3^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 4^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 5^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 6^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 7^{ème} adjoint – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. délégué – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Madame Isabelle DUBORD, C.M. délégué – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. délégué – Monsieur Auguste SOUSA, C.M. – Madame Monique DE BRITO, C.M. – Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 6

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, 1^{er} adjoint – Procuration à madame Monique DE BRITO
Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Procuration à monsieur Christian MOTTA
Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Procuration à monsieur Pierre LASCOMBES
Madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET, C.M. – Procuration à monsieur Bruno MATTEL
Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA
Madame Inès PINOS, C.M. – Procuration à madame Elisabeth MOREAU

ABSENTS : 2

Madame Flora CASTEL, C.M.
Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M.

* *
*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Caroline ACHÉ.

* *
*

Les conseillers adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 avril 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés:

➤ **ACCEPTE DE CONTRACTER UN CREDIT DE TRESORERIE** auprès de la Banque postale pour un montant de 800 000 €.

➤ **VALIDE UN TARIF REDUIT POUR LA PISCINE MUNICIPALE** avec l'achat de carte de 10 entrées au tarif de 15 € pour les enfants et 35 € pour les adultes. Ces tarifs complètent ceux déjà existants.

➤ **APPROUVE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE** concernant les événements proposés par le service culturel de la commune, définie en fonction du coût des programmations.

➤ **ACCEPTE DE REVERSER LE PRODUIT DES ENCAISSEMENTS** pour l'installation du 1^{er} au 3 avril 2016 des attractions et métiers forains au comité du carnaval, dans le cadre d'une subvention exceptionnelle de 5 427 €.

➤ **AUTORISE** le maire à solliciter une aide de l'Europe (programme LEADER) pour l'aménagement d'un équipement multisports.

➤ **ACCEPTE DE MODIFIER LE REGLEMENT DU CIMETIERE** relatif au métrage des concessions et aux espaces inter-tombes.

➤ **ACCEPTE LA RETROCESSION D'UNE CONCESSION** au cimetière de Fleurance.

➤ **APPROUVE** la signature d'une convention avec l'association A Ciel Ouvert pour le développement d'animations scientifiques à destination du grand public, avec en contrepartie la mise à disposition à titre gratuit d'espaces nécessaires à cette activité au rez-de-chaussée du centre pédagogique.

➤ **AUTORISE** le recrutement d'emplois saisonniers pour le fonctionnement estival de la piscine municipale, ainsi que pour les besoins liés aux services techniques sur la même période.

➤ **DECIDE D'ADHERER** au réseau francophone « Villes amies des aînés », afin de favoriser la qualité de vie des aînés, par une politique d'accompagnement et d'intégration.

➤ **APPROUVE** la 5^{ème} modification simplifiée du plan d'occupation des sols pour la suppression d'emplacements réservés.

➤ **APPROUVE** la réalisation d'une étude diagnostique visant à réduire les pollutions issues des systèmes d'assainissement et **VALIDE** la sollicitation d'une subvention à hauteur de 80 % pour sa réalisation auprès de l'agence de l'eau ADOUR-GARONNE.

➤ **APPROUVE** le projet pour la réalisation de travaux nécessaires à l'aménagement d'un réseau séparatif dans le secteur de la Caouette et **VALIDE** la sollicitation d'une subvention à hauteur de 70 % pour sa réalisation auprès de l'agence de l'eau ADOUR-GARONNE.

➤ **DECIDE** de la réalisation d'une étude de faisabilité, portée par le PETR pays Portes de Gascogne, pour la production d'hydro-électricité avec un ouvrage qui serait situé au seuil de Saubat situé en amont du pont du Gers sur la RD 654.

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Le maire informe les membres du conseil des décisions municipales qu'il a signées pour la suppression et la création de régies municipales, en vertu de sa délégation confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 10 juin 2016

Le maire, sénateur du Gers,



Raymond VALL